

CHAPITRE III.

Chevalerie religieuse. — Première croisade.

La chevalerie naissait en Occident. Déjà elle avait des fêtes. Tout à coup un grand mouvement religieux la conduisit en Orient. Il satisfit ce besoin d'aventures qui devait être un de ses traits caractéristiques. Les chevaliers n'étaient encore, à vrai dire, que des batailleurs féroces. La croisade eut deux bons effets : le premier fut d'élever leurs pensées, de marquer à leurs entreprises un but plus noble ; le second fut de les arracher tous aux habitudes étroites du manoir, et de leur donner cette riche et féconde éducation des voyages, si propre à détruire les préjugés et à éclairer les esprits.

Une étrange émotion religieuse régnait dans le peuple depuis plus d'un siècle. Elle se manifestait par des bruits d'une grandiose absurdité, comme ceux qu'enfante ou adopte l'imagination populaire : tantôt le monde allait périr en l'an 1000, et tout chrétien faisait sa dernière prière ; tantôt c'était l'antechrist, qui, à la fin de ce même siècle, dont

on n'avait pas espéré de voir le commencement, devait arriver de l'Orient. Le peuple naïf se leva pour aller repousser le maudit au pays ténébreux de Gog et de Magog. Les porteurs de lances furent un peu moins empressés. Ils faisaient bien des donations à l'Église, mais en expiation; plus d'un se retirait dans les cloîtres, mais à la fin d'une vie usée dans le brigandage. Ils aimaient mieux se repentir de leurs fautes que de ne les pas commettre. La puissance du mouvement les entraîna. Voyons-les sur cette nouvelle scène. Nous retrouverons la plupart du temps les mêmes hommes, mettant leur valeur toute barbare au service d'une cause pieuse; nous en trouverons pourtant aussi de meilleurs.

Les chefs chrétiens commencent la croisade, devant les murs de Nicée, en faisant couper et lancer dans la ville par les machines mille têtes d'ennemis morts. Ils la terminent dans les murs de Jérusalem par un épouvantable massacre. Leurs coups d'épée sont admirables et hideux. Robert de Normandie, devant Antioche, fend à un Turc casque, tête et dents, jusqu'à la poitrine, « aussi aisément qu'un boucher coupe en deux un agneau. » Exploit de boucher, en effet. Mais Robert fait mieux; il ajoute ces paroles encore plus atroces que son coup d'épée: « Païen! je dévoue ton âme féroce aux démons de l'enfer! » Godefroy de Bouillon a l'âme trop haute pour maudire; il se borne à faire voler

une foule de têtes. Il coupe par le milieu du corps un Turc qui s'est approché trop près; le tronc tombe, les jambes restent, le cheval se sauve à travers l'armée avec la moitié de son cavalier. Que dire de ce coup, sinon que l'empereur Conrad en fit voir, à la seconde croisade, une variante trop remarquable pour qu'on puisse se retenir de la citer? Certain Turc rôdait autour de lui dans la bataille. Or, Conrad avait pris justement ce jour-là son épée la meilleure entre les meilleures. Il lève ce fer redoutable et l'abaisse avec tant de force et d'adresse qu'entamant le corps entre l'épaule gauche et le cou, il fendit en écharpe le tronc dans toute sa longueur jusqu'au flanc droit. La cuirasse, la clavicule, les six côtes y passèrent. Les jambes, la moitié du tronc, l'épaule et le bras gauche du Turc restèrent à cheval; l'autre moitié du tronc, l'épaule droite et la tête tombèrent à terre en un bloc.

On renvoie aux romans ces grands coups d'épée; mais tous les historiens du temps les racontent en détail. Ils racontent aussi mille sottises. Mais ils ne pouvaient guère être trompés sur ces exploits, fidèlement recueillis dans la mémoire des guerriers qui les avaient vus. Celui de Conrad a pour autorité Suger lui-même, un grand ministre, probablement doué de sens et bien informé. De puissantes armes offensives et des bras constamment exercés à frapper expliquent tout. Qu'elle est primitive,

grossière, brutale, cette manière de combattre! C'était le temps. Ces hommes étaient féroces et pieux. Le dogme triomphait, point la doctrine évangélique; la foi, point la morale. L'humanité était respectée comme la chasteté : les courtisanes remplissaient le camp; un archidiacre qui se récréait avec l'une d'elles sous un bocage fut surpris et tué par les Turcs. Un moine eut une vision et Dieu lui dit : « La vapeur de vos orgies est montée jusqu'au ciel.... »

Un jour pourtant l'un de ces pourfendeurs se promenait dans un bois; il ne chassait pas, il se promenait : plaisir surprenant pour de tels hommes. Celui-ci était Godefroy de Bouillon : bras de fer, âme rêveuse et mystique. Un pauvre homme, qui venait de faire du bois, accourt tout haletant, poursuivi par un ours énorme. Godefroy va droit à l'ours. Son cheval, déchiré par la griffe de la bête, tombe sous lui; il se relève à pied, tire son épée; l'ours le saisit, le déchire, l'étouffe; Godefroy périssait, mais un dernier effort dégage son épée et il la plonge dans le flanc de la bête. Il tomba lui-même, presque mourant, auprès du vaincu. On le reporta au camp, où le bûcheron avait donné l'alarme. Sa vie, longtemps en danger, fut sauvée. L'armée témoigna par sa joie son affection pour ce chef et peut-être son admiration pour un trait où l'Évangile était pratiqué. On vit plus tard le même Godefroy refuser la

couronne de Jérusalem, pour ne pas porter une couronne d'or là où le Christ en avait porté une d'épines. Il y avait en lui du chevalier et du moine. Ce sont neuf chevaliers de sa suite qui ont fondé l'ordre du Temple.

Les chevaliers du Temple étaient des gentilshommes, qui, tout en restant guerriers, s'imposèrent la vie monastique, ajoutant aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, celui de combattre les infidèles. Le chef du chapitre, en recevant chacun d'eux, lui disait : « Les règles de l'ordre sont sévères; vous vous exposez à de grandes peines, à d'imminents dangers; quand vous voudrez dormir, il faudra que vous veilliez; il faudra supporter les fatigues quand voudrez vous reposer; souffrir la soif et la faim quand vous voudrez boire et manger; passer dans un pays quand vous voudrez rester dans un autre. » Le récipiendaire disait : « Je jure de consacrer mes discours, mes forces et ma vie à défendre la croyance de l'unité de Dieu et des mystères de la foi. Quand les Sarasins envahiront les terres des chrétiens, je passerai les mers pour délivrer mes frères. Tant que mes ennemis ne seront que trois contre moi, je les combattrai et ne prendrai point la fuite. » A ces obligations fut ensuite ajoutée celle de veiller à la sûreté des chemins et de protéger les pèlerins contre les attaques des brigands.

Avant l'ordre des Templiers avait été fondé celui des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Ceux-ci avaient des devoirs plus humbles encore et moins éclatants : accueillir, soigner, escorter les pèlerins qui venaient à Jérusalem. Leur origine, antérieure à la Croisade, différait de celle des chevaliers du Temple. Les frères hospitaliers de Saint-Jean étaient d'abord de simples moines bénédictins : ces moines s'armaient pour escorter les pèlerins. C'est d'un côté des guerriers qui se font moines, de l'autre des moines qui se font guerriers. Toute différence s'effaça après la Croisade, et les Hospitaliers de Saint-Jean, devenus plus tard chevaliers de Rhodes, puis chevaliers de Malte, n'eurent plus alors d'autre attribution que de combattre les infidèles et de servir de rempart à la chrétienté. Leur existence fut longue et honorable.

Celle des Templiers fut plus courte. Les *povres chevaliers*, comme ils s'appelaient eux-mêmes à l'origine, se perdirent par la richesse et l'orgueil. Au début, deux Templiers n'avaient qu'un cheval : trente ans après, un Templier avait trois chevaux. Le sceau de l'ordre conserva seul le souvenir de la simplicité primitive : on y voyait un cheval monté par deux cavaliers. Un article du règlement des Templiers leur laissait, en leur qualité de chevaliers, le droit d'avoir des maisons, des terres et des hommes selon la coutume des bénéfices et des

fiefs astreints au service militaire. Voilà les graves concessions qu'il fallut faire aux nobles de tous les pays qui s'empressèrent d'entrer dans l'ordre du Temple. C'est sans doute parce qu'il n'était point disposé à les faire, que saint Bernard refusa d'être le législateur de l'ordre. Il prévoyait que les habitudes du gentilhomme et du soldat corrompraient celles du moine. Les éloges qu'il donna par la suite aux chevaliers du Temple étaient mêlés d'avertissements : il les sollicitait de ne point imiter les coutumes efféminées des chevaliers du siècle, de ne pas porter comme eux des vêtements amples, des cheveux longs et flottants.

Je n'ai point à parler des ordres de chevalerie ; mais l'influence de ceux-ci sur la chevalerie séculière a été trop considérable pour négliger de l'indiquer. Le sentiment qui avait porté des gentilshommes à échanger une vie brillante, belliqueuse et indépendante pour une vie de privations et d'obéissance, les avait conduits trop loin. La règle et ses rigueurs étaient de trop pour eux. Il n'en résulta que les mauvais effets qui attirèrent sur leurs têtes le terrible châtement que tout le monde sait. On peut considérer la nouvelle chevalerie séculière du XII^e siècle comme un compromis entre l'ancienne chevalerie séculière du XI^e et la chevalerie monastique. Cette nouvelle chevalerie emprunta aux Templiers tout ce qui, dans leur esprit ou leurs

obligations, pouvait s'accommoder avec la vie libre. Du vœu d'obéissance au chef de l'ordre il ne resta rien, puisque la chevalerie du siècle n'était plus un ordre. Le vêtement uniforme fut également délaissé pour la même raison. Du vœu de chasteté, il resta une interdiction de rechercher le commerce de la femme autrement qu'en mariage; du vœu de pauvreté, une obligation, non de repousser la fortune, mais de lui préférer toujours le devoir. L'obligation d'aller combattre les infidèles et de défendre partout la foi catholique, subsista, mais moins absolue. Celles de ne point reculer devant plusieurs ennemis, de veiller à la sûreté des routes, de protéger les pèlerins, de réprimer les brigands, furent également adoptées en se modifiant. Enfin ces avertissements sévères que reçoit le nouveau chevalier, ce serment qu'il prête, on les retrouvera aussi un peu plus tard dans les cérémonies de la chevalerie laïque.

Voici ce qu'on peut dire de la chevalerie de la première croisade : il y avait de la foi et de la piété chez tous; de la férocité chez le plus grand nombre; de la charité chez quelques-uns. L'esprit était véritablement religieux, et plus religieux qu'il ne fut jamais depuis. Il le fut jusqu'à devenir monastique, et cette chevalerie cloîtrée laissa plus tard son empreinte sur celle qui ne l'était pas.
